

Diagnostic et prise en charge du Vertige Paroxystique Bénin en cabinet de Médecine Générale - EPP

ANDPC



Ref ANDPC : 99R72325022



Durée : 5 heures



Prix de vente : 618 € (pris en charge DPC)



Vos indemnités : 225 €

Inscription

CONTEXTE

Le vertige paroxystique positionnel bénin (VPPB) est une pathologie banale et un motif extrêmement fréquent de consultation en médecine générale. Faute de prise en charge, **il représente 24,1 % des consultations aux urgences.**

Cette pathologie spontanément résolutive mais récidivante ne devrait pas nécessiter une autre consultation que celle du médecin référent, tellement, une fois les connaissances nécessaires acquises, **sa prise en charge est simple et codifiée.**

OBJECTIFS

L'objectif final de l'EPP est de savoir recueillir les éléments cliniques pertinents (interrogatoire, examen et manœuvres) pour classer un vertige, de permettre aux médecins généralistes d'optimiser leurs démarches diagnostiques et prises en charge en cabinet de ville.

L'audit clinique porte sur les thématiques ci-dessous:

- L'interrogatoire clinique
- L'implication des canaolithiases et cupulolithiases dans les VPPBs
- Canaolithiase du canal postérieur
- Canaolithiase du canal latéral
- Les manœuvres thérapeutiques

EPP

Audit clinique : Tour 1 et Tour 2

Sur la base de 10 dossiers de patients.es vus.es ou revus.es en médecine générale et se présentant en consultation pour un vertige positionnel d'allure paroxystique.

Il faudra préciser pour chaque dossier si les critères énoncés dans l'audit ont été notés dans le dossier médical (DM) du patient .

Cette auto-évaluation en e-learning permet de situer sa pratique professionnelle et d'en mesurer les écarts.